

## AVIS PUBLIC

---

### ADOPTION DU BUDGET & ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Le budget pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2022 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2022-2023-2024 seront adoptés à la séance extraordinaire du conseil qui se tiendra le lundi 13 décembre 2021 à 19 heures 30 minutes, au Centre des Roches, situé au 505, chemin Sir-Lomer-Gouin.

Toute personne intéressée est invitée à cette séance qui portera exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations selon l'article 956 du Code municipal. Elle peut également formuler ses commentaires ou interrogations par écrit à la municipalité de Deschambault-Grondines, **avant 12 décembre 2021** par la poste à l'adresse suivante : 120, rue Saint-Joseph, Deschambault-Grondines, G0A 1S0 ou par le biais du courrier électronique au : [info@deschambault-grondines.com](mailto:info@deschambault-grondines.com)

**DONNÉ À DESCHAMBAULT-GRONDINES, CE 30 NOVEMBRE 2021.**



Karine St-Arnaud, directrice générale et  
secrétaire-trésorière

---

#### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée, Karine St-Arnaud, directrice générale et secrétaire-trésorière à la municipalité de Deschambault-Grondines, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 30 novembre 2021, entre 8 heures et 18 heures.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication.



Karine St-Arnaud, directrice générale et  
secrétaire-trésorière